



## Intervention de l'association négaWatt lors du débat EPR à Rennes

*Rennes, 16 novembre 2005*

*Réunion publique conjointe des Commissions Particulières du  
Débat Public CPDP-EPR et CPDP-THT*

*Intervention de Mme Catherine GABILLARD représentant  
l'association négaWatt*

Un mot d'abord sur l'association négaWatt : elle rassemble une centaine d'experts et de praticiens tous impliqués à titre professionnel dans la maîtrise de la demande d'énergie ou le développement des énergies renouvelables.

L'association a notamment publié en 2003 un « Manifeste pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable » basé sur un scénario énergétique pour la France, 2000-2050.

Ce scénario est présenté dans le Cahier collectif d'acteurs et sera probablement exposé par ses principaux auteurs à l'occasion de prochaines réunions thématiques du débat public sur l'EPR.

Le scénario négaWatt est un scénario où l'on ne renouvelle pas le parc nucléaire à sa fin de vie tout simplement parce que ce n'est pas utile ! La réalisation des potentiels offerts par des moyens vraiment durables - consommation plus rationnelle de l'énergie, développement des énergies renouvelables - suffit à cette échéance à couvrir les besoins énergétiques de la société française :

- en respectant ses engagements environnementaux. Ainsi dans le scénario négaWatt la France respecte son objectif de Kyoto en 2010 sans « acheter » de droits à polluer, et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 est proche du « facteur 4 » fixé par le gouvernement ;
- mais aussi en assurant des bénéfices socio-économiques non négligeables : plus grande indépendance énergétique, emplois décentralisés (y compris ruraux) et non délocalisables...

Ce n'est pas un scénario de science-fiction. Elaboré par des experts de terrain, il s'accompagne de propositions concrètes sur des mesures à mettre en œuvre pour réussir.

C'est par exemple un programme de rénovation thermique des logements existants pour aboutir à 50 kWh/m<sup>2</sup> (trois fois moins qu'aujourd'hui), objectif que le Premier ministre vient de reprendre dans un discours sur le Plan Climat lundi.

La mise en œuvre rapide d'une telle mesure est cruciale pour la maîtrise à long terme de la consommation d'énergie du secteur résidentiel. Elle a évidemment, dans un pays où le taux de chauffage électrique atteint des records, une influence majeure sur la prévision de la consommation d'électricité.

Le scénario négaWatt n'est pas un scénario de rationnement. Il stabilise puis réduit notre consommation de ressources énergétiques (primaires) à 54 % de sa valeur actuelle pour un confort de vie au moins équivalent.

Dans ce scénario la France continue d'utiliser de l'électricité : sa consommation est stabilisée au niveau de 1994, ce qui grâce aux gains d'efficacité énergétique signifie que le service rendu par cette énergie est double.

Ce n'est pas un scénario isolé. Passant pour alternatif en France, il est en fait comparable à des scénarios centraux pour les pouvoirs publics dans d'autres pays, par exemple en Allemagne ou en Suisse.

La mise en œuvre de ce scénario suppose un changement d'orientation rapide. Le projet EPR s'inscrit au contraire dans une logique de continuité, impliquant une captation de ressources qui manqueraient au développement d'autres outils sur l'offre ou la demande. Il s'oppose même par des effets systémiques ou des conflits d'intérêts à ces développements.

La justification du projet EPR repose sur une logique inverse de négaWatt : pour nous, il n'y a aucune fatalité à ce que les potentiels de développement des renouvelables et de maîtrise de la consommation soient réalisés très lentement et très partiellement ...

Cette logique est illustrée par le bilan prévisionnel à 2015 publié par RTE.

Ce document nous « vend » comme acquise une hausse dite « tendancielle » de la consommation d'électricité qui n'est pas étayée.

Ainsi l'écart entre les valeurs haute et basse de consommation nationale d'électricité prises en compte n'est que de 10 % à l'horizon 2020. Quelle vision ouverte de l'avenir ! Il faut d'ailleurs noter que les prévisions de hausse similaires par le passé se sont toutes avérées trop élevées.

Dans le domaine des renouvelables, les hypothèses de RTE sont également surprenantes : ainsi dans le scénario « central » la France ne respecterait pas l'objectif européen de 21 % d'électricité renouvelable en 2010.

Enfin, l'hypothèse de la réalisation de l'EPR est dans cet exercice de prévision considérée comme acquise.

Or ce bilan RTE joue un rôle primordial : il forme, selon la loi sur l'électricité de février 2000, la base de la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) qui elle-même fonde les orientations de la loi sur l'énergie adoptée en juillet 2005 - et qui recommande la construction de l'EPR.

Dans ces conditions, il nous paraît indispensable qu'une discussion approfondie de ce rapport soit menée dans le cadre du débat.

**Pour cela, l'association négaWatt demande que la Commission nationale du débat public examine au plus vite le lancement d'une expertise complémentaire sur le rapport prévisionnel RTE.**